

La Comédie Nationale : une tragédie...

Pierre Lavoie

Number 19 (2), 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/28838ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavoie, P. (1981). La Comédie Nationale : une tragédie.... *Jeu*, (19), 20–22.

la comédie nationale: une tragédie...

Il y a de cela quelques années, le ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement Bourassa, Jean-Paul L'Allier, et le secrétaire d'état fédéral, Hugh Faulkner, acceptaient le principe d'une relocalisation du Centre culturel populaire le Patriote. En 1978, se sentant sans doute lié (?...) par cette entente, le gouvernement péquiste décide à son tour d'emboîter le pas. Pour sauvegarder les apparences, le Service du théâtre du ministère des Affaires culturelles invite plusieurs troupes du théâtre de recherche et de création à une «réunion de consultation» le 15 décembre 1978, à la Place des Arts. (Le choix de ce lieu est on ne peut plus symbolique.) Malgré l'opposition du milieu théâtral¹, les gouvernements provincial et fédéral n'en optent pas moins pour l'octroi d'une subvention de 900 000\$ à l'immobilisation, versée conjointement et à part égale. Cette somme est accordée pour promouvoir — ô ironie — le théâtre de création et le jeune théâtre québécois, même si le Patriote s'était surtout illustré au chapitre de la chanson, ayant connu de nombreux déboires avec sa salle de théâtre.

«(...) depuis plusieurs années le Patriote se survit à lui-même et les saisons de théâtre offertes au Patriote en Haut ont été hautement discutables tant au niveau du choix que de la qualité. L'un des directeurs du Patriote a même reconnu l'automne dernier au colloque sur le théâtre d'été que le public, les jeunes comédiens et... les critiques boudaient la place.»²

Suprême ironie, les jurys des Services de théâtre fédéral et provincial refusent au Patriote la subvention de fonctionnement demandée pour 1979-1980³. Qu'à cela ne tienne! Au début de 1981, la Comédie nationale se voit accorder une subvention de 95 000\$ du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice 1980-1981, dans le cadre du programme Accessibilité-scène destiné principalement aux organismes de diffusion, c'est-à-dire à des structures d'accueil. Le changement d'orientation de ce lieu est doublement confirmé: par la démission de la direction artistique formée de Gérard Poirier, Yvan Ponton et Janine Sutto et par cette action gouvernementale qui fait de la Comédie nationale un autre «garage de luxe» pour y recevoir des spectacles de théâtre et de variété produits à l'extérieur.

La direction artistique de la Comédie nationale avait pour mandat de favoriser les

1. Vingt-huit troupes exprimeront publiquement leur désapprobation en adressant une pétition aux instances gouvernementales. Voir *Jeu 14*, 1980.1, p. 20-22.

2. Martial Dassylva, «Les fées ont soif» et une saison bien remplie», *la Presse*, 9 juin 1979, p. D-4.

3. Le Patriote, c'est-à-dire la Comédie nationale — quel bel esprit de filiation —, fait toujours partie du secteur «jeune théâtre pour adultes». Si elle passait dans la catégorie du «théâtre institutionnel», elle serait alors soumise au pouvoir discrétionnaire des hauts fonctionnaires...

spectacles de création tout en présentant un éventail de styles et en intégrant à chaque saison, si possible, une comédie musicale. Coincée par le rétrécissement du budget alloué aux productions-maison, par le manque de communication avec les propriétaires Yves Blais et Percival Broomfield, par l'absence de pensée, d'animation et de politique culturelle des gouvernements, par les résultats décevants d'une programmation composée d'éléments hétéroclites, sans véritable pouvoir décisionnel et en désaccord avec la nouvelle vocation imposée à cette salle, elle ne pouvait que démissionner, ce qu'elle fit en février dernier.

Le reproche qu'on peut lui adresser est de ne pas avoir exposé publiquement ses intentions et le rôle qu'elle entendait exercer, ainsi que les raisons de sa démission, en somme, d'avoir manqué de transparence.

L'attitude des gouvernements dans ce dossier demeure incompréhensible. Alors que des coupures sont effectuées dans presque tous les secteurs de l'activité culturelle, on impose au milieu théâtral québécois, malgré son désaccord profond, un lieu qui ne correspond pas du tout à ses besoins: salle de 560 places, scène à l'italienne, sans dégagements, etc. Grâce à cet argent, combien de lieux théâtraux auraient pu être ouverts, réouverts ou réaménagés?

Selon l'étude d'Adrien Gruslin sur les subventions au théâtre pour 1979-1980, 131 troupes, compagnies et coopératives, regroupées pour fin de subvention dans les catégories du théâtre-laboratoire, du théâtre pour la jeunesse et du jeune théâtre pour adultes, se sont partagées la somme de 1 657 970\$, un peu plus que la part de la Comédie nationale, soit 995 000\$⁴.



La Comédie Nationale, rue Ste-Catherine Est: un «garage» de luxe?

4. Comparaison effectuée à l'aide du tableau-synthèse no 9 publié dans le *Répertoire théâtral du Québec 1981*, Montréal, les Cahiers de théâtre *Jeu*, 1981, p. 24.

131 = 1 657 970\$
1 = 995 000\$

À défaut de connaître les véritables motifs de cette décision politique, deux explications me viennent à l'esprit. La première est liée à la volonté du gouvernement québécois de faire contrepoids aux réalisations fédérales. L'appellation — non fortuite — de ce lieu (la Comédie *nationale*) corrobore cette volonté de démontrer qu'au pays du Québec, on n'est pas à court de symboles prestigieux (Comédie *nationale* vs Centre *national* des Arts). Quant à la deuxième explication, elle tient peut-être à l'excellente écoute que le nouveau député de Terrebonne, Yves Blais, possédait au sein du gouvernement québécois et du ministère des Affaires culturelles.

«Tout en espérant, «comme tous les députés», affirme-t-il, être un jour nommé ministre, il [Yves Blais] admet volontiers que, dans un premier temps, il se contenterait d'un poste d'adjoint parlementaire, histoire de prendre un peu d'expérience dans la boîte qu'il connaît d'ailleurs déjà très bien, ayant eu de nombreuses rencontres avec les hauts fonctionnaires et les différents ministres depuis plusieurs années.»⁵

La solution proposée par Pierre MacDuff⁶ de rembourser les actuels propriétaires et de faire de la Comédie nationale notre premier théâtre d'Etat est à envisager, mais peut-on confier de nouveau à l'Etat un dossier qu'il a si mal défendu? La solution ne serait-elle pas médiane : conserver à cette salle son caractère d'entreprise privée, mais obliger ses actuels propriétaires⁷ à suivre les directives émises par une direction artistique formée de personnes nommées conjointement par les Services de théâtre et le milieu théâtral québécois⁸?

Quelles que soient les solutions envisagées, si l'attitude des gouvernements ne change pas radicalement dans cet important dossier, le milieu théâtral devra se faire entendre plus énergiquement qu'il ne l'a fait jusqu'ici et refuser de faire les frais de cette aventure culturelle et économique désastreuse.

pierre lavoie

5. Jacques Bouchard et Pierre Gravel, «Notes politiques. En conclave, Lévesque prépare son remaniement ministériel», *la Presse*, 24 avril 1981, p. A-8.

6. Pierre MacDuff, «La Comédie Nationale devrait être propriété de l'Etat», *la Presse*, 22 avril 1981, p. A-7.

7. Percival Broomfield et Denis Lamarre, qui a remplacé Yves Blais quelques mois avant la tenue du scrutin provincial.

8. J'entends ici des personnes véritablement représentatives du théâtre de création et de recherche, des personnes qui pourraient être nommées, par exemple, par l'Association québécoise du jeune théâtre, le Centre d'essai des auteurs dramatiques, etc.